

LE TEMPS

secret bancaire 18:47

Discrètement la Suisse collabore déjà à l'échange automatique d'informations

Par Sylvain Besson

L'OCDE prépare l'échange automatique d'informations pour fin 2013. La Suisse participe aux travaux, malgré son opposition officielle à ce système

La Suisse siège dans un groupe de travail discret de l'OCDE, qui prépare la mise en œuvre de l'échange automatique d'informations entre fiscs nationaux pour la fin de l'année 2013 déjà, a appris Le Temps de sources concordantes à Berne et Paris.

Ce groupe, appelé «sous-groupe d'experts sur l'assistance administrative mutuelle», développe des règles permettant aux Etats de s'échanger d'énormes volumes de données bancaires pour combattre l'évasion fiscale. Une «plateforme multilatérale pour l'échange automatique de renseignements», avec des normes techniques et informatiques détaillées, sera prête d'ici à la fin de l'année, ou du moins ses premiers éléments, explique-t-on à l'OCDE.

La Suisse est représentée dans ce sous-groupe par un technicien de l'administration fédérale. Cette présence soulève un point critique: comment la Suisse peut-elle à la fois s'opposer au principe de l'échange automatique d'informations, et participer aux travaux qui vont en faire une réalité concrète d'ici à quelques mois?

Officiellement, la contradiction n'existe pas. La participation de la Suisse au sous-groupe lui permet de s'informer «sur les expériences pratiques d'autres pays en matière d'échange automatique», explique Mario Tuor, du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales, dans un courriel.

Mais cela n'empêche pas le Conseil fédéral de juger ce système plus lourd, plus coûteux et moins efficace que son dispositif «Rubik» de taxation des avoirs non déclarés, qui préserve l'anonymat des clients étrangers dans les banques suisses.

Politiquement, la présence dans ce groupe technique n'engage donc pas la Suisse. «C'est logique d'y être pour savoir ce qui se passe», confirme-t-on à l'OCDE, tout en notant que le sous-groupe est ouvert aux «pays intéressés» par l'échange automatique d'informations – une catégorie qui, de fait, inclut désormais la Suisse.

Pour Luc Thévenoz, professeur de droit bancaire à l'Université de Genève, cette participation fait sens: «Nous avons intérêt à participer à la définition d'un standard international plutôt que de nous le voir imposer», estime-t-il.

Car une dynamique peut-être irrésistible est en train de naître, pour faire de l'échange automatique le standard universel contre l'évasion fiscale. Dans un communiqué publié jeudi, l'OCDE dit travailler à ce que «l'échange automatique d'informations fiscales entre pays devienne la norme globale».

[Un rapport en ce sens](#) a été soumis vendredi aux ministres des Finances du G20, réunis à Washington. Il affirme que les transferts routiniers de données bancaires entre fiscs nationaux permettent d'«éduquer les contribuables» dans l'acquittement de leurs obligations fiscales. Des volumes de transactions pouvant dépasser 15 milliards d'euros par pays sont déjà annoncés automatiquement chaque année par les Etats qui pratiquent ce système, précise le rapport.

Le G20 semble convaincu: en février, le club des grandes puissances économiques a «réitéré son engagement à étendre la pratique de l'échange automatique».

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA